

À Paris le 17 juin 2014

DOSSIER DE PRESSE

CONFERENCE DE PRESSE DU 19 JUIN 2014

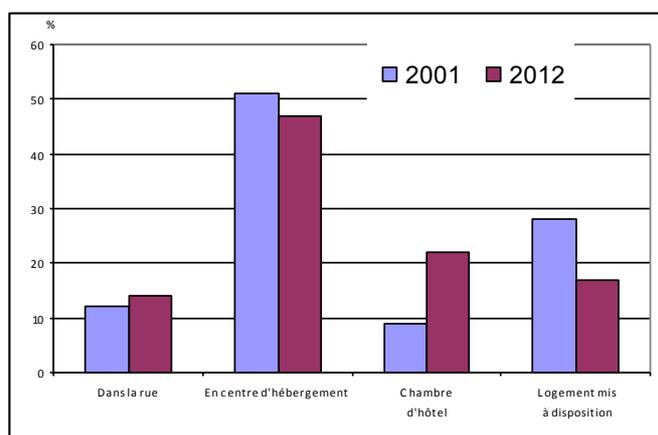
À l'Atelier parisien d'urbanisme 17, boulevard Morland 75004 Paris
Salle 10081 au 10ème étage à 11 h 00

Enquête « sans-domicile » 2012

Les sans-domicile dans l'agglomération parisienne : une population en très forte croissance

Début 2012, 28 800 adultes francophones, c'est-à-dire des sans domicile qui ont répondu en français aux questions, ont été dénombrés dans l'agglomération parisienne, ce qui représente une hausse de 84 % par rapport à 2001. Cette population, en majorité jeune, masculine et étrangère, est restée en moyenne pendant 9 mois sans domicile en 2011. Toutefois, depuis 2001, elle vieillit et se féminise. La moitié des sans-domicile utilise un service d'hébergement collectif, 40 % occupent des chambres d'hôtel ou des logements mis à disposition par des associations et financés par l'État ou les départements, les autres sont sans abri. Depuis 2001, sous l'effet d'une demande d'hébergement d'urgence en forte croissance, le nombre de chambres d'hôtel a beaucoup augmenté, les autres segments de l'offre restant relativement stables.

Répartition des sans-domicile francophones usagers des services d'aide selon le type d'hébergement



Source : Insee, enquête auprès des personnes fréquentant les services d'hébergement ou de distribution de repas, 2012

Un sans-domicile sur deux n'a jamais eu de logement personnel

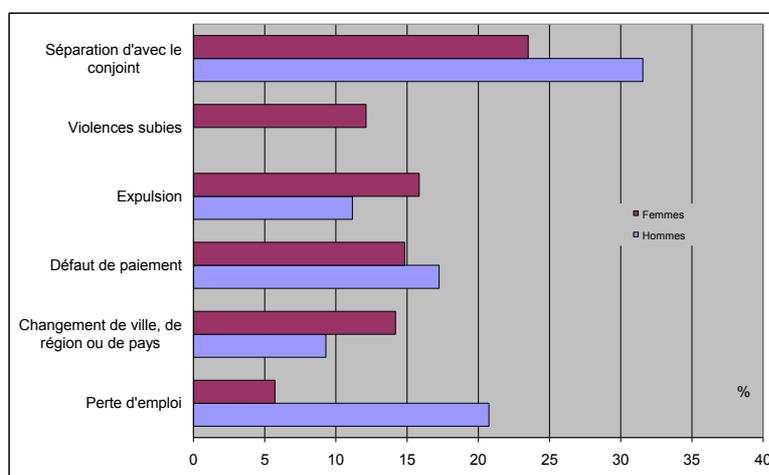
Dans l'agglomération parisienne, un sans-domicile sur deux n'a jamais eu de logement personnel contre 36 % pour ceux des autres agglomérations de plus de 200 000 habitants. La séparation familiale est la principale cause de la perte de logement pour ceux en ayant déjà eu un.

La moitié des sans-domicile de l'agglomération parisienne ne recherche pas de logement. Le cumul de facteurs de précarité freine cette démarche.

Les femmes sans domicile effectuent plus souvent que les hommes des démarches pour trouver un logement, surtout quand elles sont accompagnées d'enfants. Les démarches n'aboutissent que très rarement dans l'agglomération parisienne : seul un sans-domicile sur dix a eu une proposition de logement.

Causes de la perte du logement

La séparation du couple est la cause principale de la perte du logement



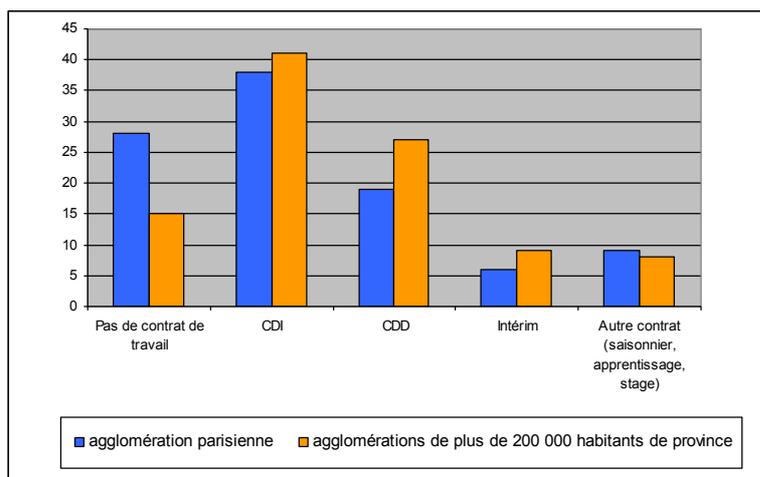
Source : Insee, enquête auprès des personnes fréquentant les services d'hébergement ou de distribution de repas, 2012
Note : les personnes enquêtées pouvaient indiquer jusqu'à trois réponses possibles.

Dans l'agglomération parisienne, un sans-domicile sur trois a un emploi

Dans l'agglomération parisienne, 31 % des sans-domicile ont un emploi, 36 % sont au chômage et le tiers restant inactif. En province, seulement un sans-domicile sur cinq travaille. Ils occupent des emplois peu qualifiés et ont des conditions de travail précaires. La moitié des sans-domicile de l'agglomération parisienne travaille à temps partiel et un cinquième d'entre eux souhaite travailler plus. Les femmes et les étrangers sont davantage concernés par ces situations. Trois sans-domicile au chômage sur cinq le sont depuis plus de deux ans et un quart n'a aucun revenu. Leurs démarches pour trouver un emploi ne leur permettent pas de décrocher un entretien d'embauche.

Caractéristiques des emplois des sans-domicile

28 % des sans-domicile de l'agglomération parisienne travaillent sans contrat



Source : Insee, enquête auprès des personnes fréquentant les services d'hébergement ou de distribution de repas, 2012

Les sans-domicile de l'agglomération parisienne se perçoivent plutôt en bonne santé

Début 2012, près de 80 % des sans-domicile adultes francophones usagers des services d'aides de l'agglomération parisienne se déclarent être en bonne santé. Les femmes se sentent en moins bonne santé que les hommes. La perception de l'état de santé se dégrade avec l'âge. Les sans-domicile disent consulter des médecins régulièrement. Toutefois, le coût financier est à l'origine de 56 % des renoncements aux soins. Les sans-domicile sont 85 % à bénéficier d'une couverture sociale alors qu'un sans-domicile sur deux qui vit dans la rue, plus exposé à des pathologies lourdes, n'en dispose pas.

Une protection plus précaire pour les sans domicile vivant dans la rue

